

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2020

FAIRCOOP SCRL - rue St. Nicolas 13 - B-6700 ARLON

BE0820-243-975

L'an deux mille vingt, le sept septembre à 19h00, s'ouvre l'Assemblée générale des coopérateurs de la société coopérative Faircoop valablement constituée, à Libramont à **Espace Congress Center, Salle LEC4, 4eme étage, rue des Aubépines, 50**, sous la présidence de Monsieur Erwin Schöpges.

Ordre du jour

- 1) Accueil
- 2) Vote sur le règlement d'ordre intérieur
- 3) Présentation des comptes annuels 2019
- 4) Présentation du rapport de gestion pour l'année 2019
- 5) Présentation du rapport du Commissaire pour l'année 2019
- 6) Vote sur la décharge au Commissaire pour l'année 2019
- 7) Vote sur les comptes annuels
- 8) Vote sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice 2019
- 9) Affectation du bénéfice
- 10) Présentation des projets futurs
- 11) Démissions et nominations au sein du Conseil d'administration
- 12) Nomination des membres de comités de filières

Assemblée générale du 7 septembre 2020

- 1) Accueil

- 2) Vote sur le règlement d'ordre intérieur

L'Assemblée générale approuve le règlement d'ordre intérieur à l'unanimité des coopérateurs présents et représentés

- 3) Présentation des comptes annuels 2019

Les comptes sont présentés par le comptable, Weynand Herbert

- 4) Présentation du rapport de gestion pour l'année 2019

Le rapport de gestion est présenté par le Président, Erwin SCHÖPGES

- 5) Présentation du rapport du Commissaire pour l'année 2019

Le Commissaire, Christian SCHMETZ, présente son rapport

- 6) Vote sur la décharge au Commissaire pour l'année 2019

L'Assemblée générale accorde décharge au Commissaire pour l'exercice 2019 à l'unanimité des coopérateurs présents et représentés

- 7) Vote sur les comptes annuels

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels à l'unanimité des coopérateurs présents et représentés

Les comptes présentent un total de bilan de 7.959.199,33 EUR et un bénéfice net de 1.900,91 EUR.

8) Vote sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice 2019

L'Assemblée générale accorde décharge aux administrateurs pour l'exercice 2019 à l'unanimité des coopérateurs présents et représentés

9) Affectation du bénéfice

L'assemblée générale décide à l'unanimité l'affectation suivante :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	126.116,01 €
+ Bénéfice de l'exercice :	1.900,91 €

	128.016,92 €
- Dividendes des parts B	- 26.884,29 €

Bénéfice à reporter	101.132,63 €

L'Assemblée générale décide de distribuer aux parts de catégorie B sous forme de bons sur des produits de la marque Fairebel, un dividende d'un montant global de 26.884,29 EUR soit 6% net de la valeur de chaque part de catégorie B.

10) Présentation des projets futurs

Le Président, Erwin SCHÖPGES présente les projets futurs de la société

La crise du Covid a empêché les producteurs de prester les journées de promotion telles que prévues dans le règlement d'ordre intérieur. Il est déjà acquis que la promotion ne pourra pas reprendre avant la fin de l'année 2020. L'Assemblée générale décide à l'unanimité que chaque journée de promotion non prestées en 2020 entrainera une déduction de 150€ du bonus compensatoire 2020.

11) Démissions et nominations au sein du Conseil d'administration

L'Assemblée générale constate la démission de l'ensemble des administrateurs et désigne en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années, les mandats expirant lors de l'Assemblée générale de 2023 :

- Erwin SCHÖPGES
- Tanja VAN POECKE
- Carine DUMONT
- Daniel HICK
- Xavier LADURON
- Dries TIMMERMAN
- Josiane ANDRE

Qui acceptent le mandat.

12) Nomination des membres de comités de filières

Chaque classe d'action désigne ses représentants aux comités de filières.

Ils sont constitués comme suit :

Comité de filière A

- Erwin SCHÖPGES
- Daniel HICK
- Tanja VAN POECKE
- Carine DUMONT
- Guy FRANCO
- Marc BONAVENTURE
- Yvon DEKNUDT
- Erwin KAUT
- Hendrik VAN den HAUTE
- Michel WILLEME
- Josiane ANDRE (représentante des parts B)

Comité de filière C

- Dries TIMMERMAN
- Silke ANNERDYCK
- Yves-Marie DESBRUYERES
- Evelien LAMMERTYN
- Thibaut DESMET
- Michaël GALLET
- Hendrik VAN den HAUTE (représentant des parts A)
- Richard-Yves STORM (représentant des parts B)

Comité de filière D

- Xavier LADURON
- Dominique MEYERS
- Philippe HUSTIN
- Daisy THEUNISSEN RENAEERS
- Jean-Philippe MORRIER
- Daniel HICK (représentant des parts A)
- Jérémy CHINA (représentant des parts B)

Schöpges Erwin

Hick Daniel